

# CTS CGEDD

**COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DU  
CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**LE 6 DÉCEMBRE 2018 VOUS ÉLISEZ LES REPRÉSENTANT-E-S  
DU PERSONNEL AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DU CGEDD**

Chères et chers collègues,

Les élections des représentant-e-s du personnel au comité technique spécial (CTS) du CGEDD auront lieu le 6 décembre 2018.

Nous avons choisi d'être candidat-e-s sur une liste conjointe CGT/CFDT ou CFDT/CGT, comme il vous plaira !

Notre intention n'est pas de nier des différences d'appréciation de nos syndicats sur certains grands enjeux nationaux, mais notre socle de valeurs est commun. Nous revendiquons la solidarité, l'ouverture et la tolérance, la défense d'un service public de qualité adapté aux besoins des citoyens et d'un modèle social qui protège les plus démunis. Nous adhérons sans concession à la protection de l'environnement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la préservation de la biodiversité et à la protection de la santé humaine, notamment du fait de la pollution atmosphérique.

Par cette liste unitaire, nous affirmons également notre attachement à un syndicalisme ouvert représentant l'ensemble des agents sans préférence catégorielle.

Nous ne doutons pas que vous aussi partagez ces valeurs communes, c'est pourquoi nous vous invitons à voter pour cette liste originale et même inédite au CGEDD.

Notre conviction est que le CGEDD est une structure dont le bon fonctionnement constitue un enjeu majeur de l'État. Il est en effet la seule des grandes inspections ministérielles à réunir des compétences d'experts dans les nombreuses disciplines nécessaires à l'analyse de questions majeures, tant au niveau global (changement climatique, ressources naturelles...) que de proximité et de vie quotidienne (logement, transports, sécurité et santé au travail...). C'est aussi la seule inspection à avoir une implantation territoriale au travers des MIGT, apportant une vraie connaissance du « terrain ».

Son positionnement proche des ministres et son autorité morale doivent lui permettre de jouer un rôle fort dans l'orientation et la mise en œuvre des choix politiques, en conservant sa capacité d'alerte sur les conséquences de certaines options.

Notre position est que le CGEDD doit défendre ce rôle original et utile et amplifier son rôle de garant d'une expertise plurielle et de qualité, condition nécessaire à une démocratie où le public participe à la décision en bénéficiant des informations objectives et documentées dont il a besoin.

Des chantiers sont en cours dont les conclusions impacteront fortement le fonctionnement du CGEDD. Or, dans un contexte de réduction des effectifs de la fonction publique et de « rationalisation » des organisations, il nous paraît indispensable que ces évolutions soient davantage débattues en interne, dans le cadre du CTS, seule instance représentative de tous les personnels du CGEDD.

**Il s'agira pour celles et ceux que vous élirez de vous représenter au comité technique spécial pour défendre, dans un esprit de dialogue mais avec détermination, vos positions sur la définition des orientations qui impactent l'organisation du CGEDD, sur son avenir dans le respect de vos convictions sur le service public comme sur le mode d'attribution des missions et le fonctionnement au quotidien de nos activités.**

**En ce qui concerne les ressources humaines et quels que soient le statut et le grade, nous participerons activement aux réunions de concertation et veillerons notamment au respect de la transparence sur les conditions de promotion. Nous serons attentifs au respect des règles en faveur de la parité, ainsi qu'aux conditions de travail qui orientent la motivation de chacun et contribuent à porter et traduire en actes l'intérêt général.**

**L'insatisfaction professionnelle de nombreux agents des catégories B et C du CGEDD, révélée notamment par l'enquête de la DRH du ministère sur les risques psychosociaux, appelle des changements dans les pratiques managériales, une meilleure reconnaissance du travail administratif, une réflexion sur le contenu et l'organisation des tâches.**



**Parmi les chantiers les plus importants pour notre organisation collective et dont nous voulons débattre en CTS :**

- ⇒ Quelle est la stratégie du CGEDD en termes de recrutements et de compétences pour répondre aux demandes ministérielles d'expertises et de conseils et mieux aider à la décision publique ?
- ⇒ Comment le CGEDD s'inscrit-il dans la démarche des circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 qui invitent les services à réfléchir à l'organisation territoriale et à la déconcentration de l'État ?
- ⇒ Sauf à compromettre d'autres de ses missions essentielles, des moyens supplémentaires sont nécessaires pour permettre au CGEDD d'assurer ses missions d'autorité environnementale aux niveaux national comme régional. Nous exigerons de traduire en actes le discours du gouvernement sur la défense de l'environnement en garantissant le bon fonctionnement d'autorités environnementales indépendantes.
- ⇒ Le CGEDD se doit aussi de concevoir des inspections et des audits qui au-delà des contrôles de régularité et d'organisation constituent de véritables aides apportées aux services et aux établissements afin de mieux prendre en compte les valeurs que nous voulons porter.
- ⇒ La question des moyens et conditions de fonctionnement est centrale. Le CTS doit se prononcer sur l'importance des fonctions support et transversales et des moyens qui leur sont alloués. Ainsi, la question de la diminution constante du nombre d'assistant-e-s, le surcroît de travail pour celles et ceux qui restent et les difficultés que cela engendre en termes de fonctionnement pour les membres permanents et chargé-e-s de mission devra être abordée prioritairement.

**Pour des élu-e-s indépendant-e-s, déterminé-e-s à lutter contre toutes les discriminations et actes arbitraires, et à défendre le principe de transparence des décisions.**

**Pour la défense de nos convictions et de notre engagement à porter les politiques de nos ministères, à donner du sens à l'expertise du CGEDD.**

**Pour un travail éthique, qui a du sens et fondé sur la coopération et la confiance mutuelle.**

**Pour une modernisation et une numérisation intelligentes, qui ne se font pas au détriment des agents et des citoyens, qui ne déshumanisent pas les missions du service public.**

**Pour combattre la contractualisation généralisée, la précarisation des rémunérations, les coupes aveugles dans les budgets et les effectifs, les externalisations coûteuses.**

**Votez CGT/CFDT ou CFDT/CGT pour un CTS vivant, transparent et objectif qui vous consultera sur les projets importants d'organisation, vous informera de l'évolution des travaux portés par cette instance et y défendra avec détermination vos revendications quels que soient votre statut et votre grade.**

**VOTEZ POUR LES CANDIDAT-E-S DE  
LA LISTE COMMUNE CGT-CFDT CFDT-CGT  
AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DU CGEDD**



**François-Régis ORIZET**  
IGPEF  
*Membre permanent*  
MT

**Sophie NICOLAS-NELSON**  
AAP1  
*assistante de coordonnatrice*  
MIGT  
MIGT Paris



**François LEFORT**  
IADD  
*Membre permanent*  
MIGT Paris

**Eric VINDIMIAN**  
IGPEF  
*Membre permanent*  
MRR



**Anaïs DUPAS**  
SACDDCE  
*adjointe à la cheffe de bureau*  
RHM/BC

**Armelle DIF**  
SACDDCE  
*assistante du président de l'Ae*  
Ae



**Catherine CLÉMENT**  
AAHCE  
*chargée de mission*  
MIGT outre mer

**Manuel LECONTE**  
Administrateur général  
*membre permanent*  
MT



**Eric GANCARZ**  
PNTA+  
*inspecteur santé et sécurité au travail*  
MIGT Paris

**Éliane LE COQ BERCARU**  
IGADD  
*Membre permanent*  
HCSDT



**Nadine ASCONCHILO**  
ITPEHC  
*chargée de mission*  
MT

**François VAUGLIN**  
ICPEF  
*rapporteur à l'Ae*  
Ae



**Bruno DEPRESLE**  
Administrateur général  
*chargée de mission*  
HCSDT

**Annick MAKALA**  
AAHCE  
*chargée de mission*  
MRR



**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018  
VOTER CGT-CFDT CFDT-CGT**

